Si ce message ne s'affiche pas correctement, vous pouvez le retrouver en format PDF en PJ

SNUDI FO 13

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs, professeur des écoles, psyEN et AESH du 1er degré des Bouches du Rhône

FORCE OUVRIERE

inFO FLASH

19 mars 2023

Inclusion scolaire systématique

Stop à la souffrance de tous dans les écoles !

Les enseignants, les directeurs et AESH n'ont pas à compenser ni à porter la responsabilité des défaillances de l'Etat dans la scolarisation des élèves en situation de handicap

La FNEC FP FO sera reçue le vendredi 24 mars en audience au ministère sur la question de l'inclusion systématique.

La fédération fera remonter au ministre les problèmes qui se posent et réaffirmera nos revendications.

Constituons le LIVRE NOIR

Faites-nous part de vos témoignages !

Envoyez-les à contact@snudifo13.org

Le SNUDI FO 13 a organisé un stage sur l'inclusion systématique le jeudi 9 mars afin d'échanger, d'informer, de connaître ses droits mais aussi de trouver des moyens pour faire face et combattre la maltraitance institutionnelle dont sont victimes tous les personnels et tous les élèves.

80 professeurs des écoles , directeurs, AESH y ont participé.

Le premier objectif que s'était fixé le SNUDI FO 13 pour cette journée était de libérer la parole sur le quotidien que vivent les collègues et surtout de les déculpabiliser :

« Non, vous n'êtes pas responsables ! Non, vous ne faites pas mal ! Non, vous n'êtes pas seuls face à tout cela ! »

Le second objectif était d'apporter des solutions pratiques et un soutien effectif dans les différentes démarches qui peuvent être utilisées (fiches Santé Sécurité au Travail, fiches Danger Grave et Imminent, demande de Protection fonctionnelle, mise en Accident de Travail, etc…)

Le troisième est de constituer un LIVRE NOIR sur l'inclusion systématique et donc de collecter le plus de témoignages possibles pour, à tous les niveaux, alerter, mettre en lumière la réalité de l'inclusion systématique exclusive et de revendiquer ce qui apparaît comme nécessaire pour une réelle prise en compte du handicap.

Nous avons donc sollicité les participants pour nous envoyer leur témoignage.

Mais nous faisons appel aussi à nos syndiqués qui n'ont pas pu participer au stage et qui vivent au quotidien une situation qui met en souffrance l'élève, ses pairs, l'AESH et l'enseignant, voire même l'équipe éducative.

Ces témoignages, anonymes, seront envoyés à notre syndicat national et à notre fédération.
La demande d'audience de la FNEC FP-FO sur l'inclusion scolaire en date du 24 novembre a enfin eu une réponse positive.
Nous serons reçus au ministère le vendredi 24 mars.

Il nous est donc demandé de faire remonter au syndicat national et à la fédération les éléments précis des départements concernant les ravages de l'inclusion scolaire systématique.

Donc, n'hésitez pas à nous faire part de ce que vous vivez dans votre classe, dans votre école.

Ce livre noir permettra aussi au SNUDI FO 13 d'organiser la mobilisation dans notre département si la DSDEN 13 n'entend pas la détresse des enseignants et des AESH.

Pour le SNUDI FO, la scolarisation des élèves en situation de handicap doit être adaptée à leurs besoins, en milieu ordinaire chaque fois que c'est possible, en établissement spécialisé chaque fois que c'est nécessaire.
Depuis la loi Boisseau-Montchamp sur le Handicap de 2005, les gouvernements successifs ont, malgré la résistance des professionnels sur le terrain, mis en place des réformes détruisant, année après année, l'enseignement spécialisé.

Le SNUDI FO revendique :
- Ouverture et réouverture de tous les postes, structures et établissements spécialisés à hauteur des besoins ;
- Respect des notifications MDPH : un enfant notifié IME doit être en IME et non par défaut en classe ordinaire ou en ULIS. Non à l'inclusion systématique !
- Orientation des élèves au cas par cas, décidée par des professionnels (médecins, éducateurs, enseignants spécialisés...) en fonction du degré du handicap et/ou de la difficulté scolaire ;
- Abandon de la loi Blanquer (PIAL), Peillon et Monchamp ;
- Recrutement d'AESH à hauteur des besoins des élèves et dans un corps de la Fonction publique ; Remplacement de tous les AESH absents par la création d'une brigade AESH bénéficiant d'ISSR ;
- Abandon du CAPPEI et retour à une véritable formation d'enseignants spécialisés

Une conférence de presse a été organisée le jour même. Vous trouverez ci- dessous les articles publiés dans la Provence

ÉDUCATION

FO s'intéresse à l'inclusion scolaire

Hier, 80 enseignants, directeurs d'école ou AESH ont évoqué l'accueil d'élèves en situation de handicap. / PHOTO G.G.

Afin de publier son "petit livre noir" de l'inclusion systématique dans les écoles, ce droit à la scolarisation des élèves handicapés encadré par la loi de 2005, le syndicat Force ouvrière (FO) avait organisé hier une journée de stage à destination des enseignants, directeurs ou AESH (Accompagnants d'élèves en situation de handicap). Pendant toute la matinée à Noailles, au siège de FO, les témoignages de 80 participants se sont succédé pour pointer les défaillances du système. "*Lorsqu'on a un enfant accompagné par un AESH et qu'il est absent, qu'est-ce qu'on fait?*", "*Quand les parents refusent l'équipe éducative, qu'est-ce qu'on fait?*". Les doléances ont fusé, illustrant les inquiétudes de professionnels parfois démunis, de parents éreintés ou d'enfants en souffrance. Un directeur d'une école du 14e arrondissement s'alarme de son côté de "*l'augmentation du nombre d'élèves en situation de handicap*" qui rend compliqué leur accueil au sein des classes. Une enseignante raconte son quotidien et pointe "*le manque de moyens*", "*la mise en danger de l'enfant par l'institution*" tandis qu'une AESH estime être "*en première ligne*".

Laurence Rouvière, secrétaire départementale du Snudi-FO espérait que la journée d'hier puisse offrir "*des outils pour résister*", pour ne pas laisser les enseignants "*seuls face à tout cela*". Partant du constat que "*tout le monde souffre car l'administration n'est pas à la hauteur des sollicitations des collègues*", la syndicaliste plaide pour la rédaction d'un livre noir de la situation de l'inclusion dans le département et une future mobilisation devant l'inspection académique "*si l'on n'entend pas les cris de détresse de nos collègues*".

G.G.

Et dans la Marseillaise : https://www.cafeyn.co/fr/article/6d232a/la-marseillaise-bdr-marseille/2023-03-10/linclusion-scolaire-en-souffrance-faute-de-moyens

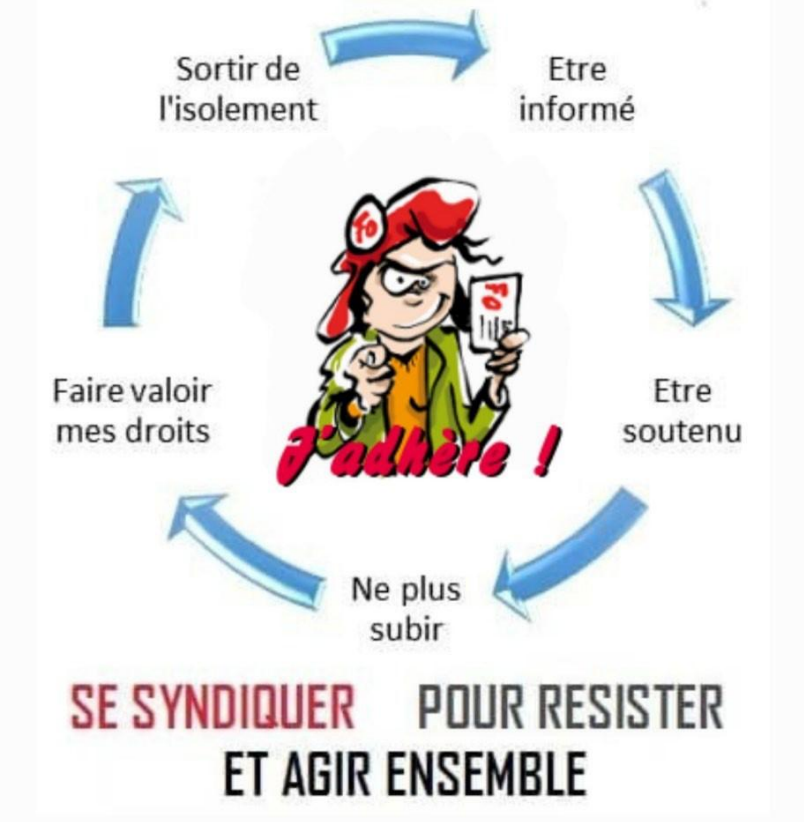

Janvier, c'est le mois pour adhérer au SNUDI FO 13 !

Plus que jamais, nous vous appelons à se regrouper pour s'informer, se défendre, s'organiser. Plus nous serons nombreux, plus nous aurons de forces pour défendre nos droits individuels et collectifs face à cette entreprise de destruction de l'Ecole de la République.

Le syndicat ne peut pas le faire sans la solidarité de ses adhérents : car sans syndiqués, pas de syndicat! Sans syndicat, plus de droits !

Nous vous invitons donc à nous rejoindre pour cette année 2023. Vous pouvez d'ores et déjà programmer vos virements, prélèvements automatiques et chèques à partir de janvier 2023.

Téléchargez le bulletin 2023

L'adhésion est annuelle à compter du 1er janvier 2023 jusqu'au 31 décembre 2023. Vous recevrez un reçu fiscal en janvier 2024 pour déduire 66% de la somme de vos impôts.

Vieille Bourse du travail
Place Léon Jouhaux
CS 20540 13232 Marseille Cedex 01
Tél : 04.91.00.34.22 / 07.62.54.13.13
email : contact@snudifo13.org